

Tu voudrais être député comme ton papa ? - Comme lui dans ce moment-ci, je ferais faire mon ouvrage par des sénateurs.

Numéro d'inventaire : 1983.00857

Auteur(s) : Cham

Walter frères

Type de document : image imprimée

Éditeur : Vresse (A. de) (55 rue de Rivoli Paris)

Imprimeur : Walter Imprimeur-lithographe

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1869

Collection : Le Charivari / Actualités ; 197

Description : gravure de presse feuille de journal découpée pliée en 4 dimensions de la feuille : 435 x 308

Mesures : hauteur : 245 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Dans un intérieur bourgeois, une mère parle à son fils en uniforme de collégien, accoudé à sa table de travail. Signature dans la gravure : "Cham 84". Cham : Noé (Comte Amédée Charles Henri de) : Dessinateur et caricaturiste français (1819-1879). Walter Frères (Paris) même adresse que DESTOUCHES. imprimeur-lithographes et lithographes; Adresse : Paris : ca 1855-1870. - 28, rue Paradis Poissonnière Gravure de presse extraite de "Le Charivari," 4 septembre 1869 (mention manuscrite)

Mots-clés : Discipline et instruction familiale

Expression du sentiment familial (lettres d'enfants, de parents, portraits de famille)

Portraits et images de l'enfant ou du monde de l'enfance

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

ill.



A. de Vresse : Rivoli, 55.

Lith. Walter Parédis.

— Tu voudrais être député comme ton papa ?— Comme lui dans ce moment-ci je ferais faire mon ouvrage par des sénateurs.

4 sep. 69

molle et non rebâtie encore. Et le maréchal Niel qui vient de mourir. Et M. Duvergier, seul présent à Paris, qui a tantôt quatre-vingts ans. Et comme on ne l'ignore pas, pour comble de malheur.

M. Bourbeau n'a pas de prestige!

Il n'est pas de terreurs ridicules et de suppositions fantastiques auxquelles on ne soit livré en face d'une telle situation. *Le Gaulois* allait jusqu'à annoncer que l'empereur en personne irait faire un petit tour à la Bourse pour la rassurer et se promènerait autour de la corbeille. Tout cela est exagéré, mais explicable, étant donné un pouvoir qui était jusqu'à ce jour, quoi qu'on en ait dit, tout à fait personnel. Un pays qui met sa fortune sur la tête d'un seul homme doit connaître tôt ou tard les trames d'un joueur qui risque son avoir sur une seule carte. Il y a par trop de naïveté à n'avoir pas prévu depuis longtemps ce qui se passe aujourd'hui. Pour nous, le pouvoir personnel nous semblait de tout temps et en tout état de choses un vice constitutionnel; il n'est pas mauvais qu'on touche du doigt qu'il est surtout un danger national.

Si l'impératrice a pensé pouvoir aller jusqu'en Corse juger à quel degré de lugubre bouffonnerie on arrivait les félicitations officielles, elle a du moins renoncé à se rendre en Orient. Les catholiques en sont navrés. Le bruit avait en effet couru que c'est pour leur faire plaisir qu'elle entreprenait ce pèlerinage. Elle devait réclamer pour l'usage exclusif de cette secte, à ce que nous ont appris les journaux étrangers, le monument du Saint-Sépulchre, la grande coupole qui le surmonte, la pierre de l'unction, l'emplacement des tombeaux des rois francs au pied du

Calvaire, la possession mixte de l'autel du Calvaire, les sept arceaux de la Vierge, le tombeau d'icelle et l'église qui le renferme, l'église de Bethléem et les jardins qui en dépendent. Tout cela peut sembler sans importance et bien puéril. Mais, quelque M. de Lavalette aidant, ce pouvait être le recommencement de la question des lieux saints. Que si nous devons encore connaître les horreurs de la guerre, il nous soit au moins épargné d'en voir donner un motif ou un prétexte ridicule et qu'une fois de plus la France de Voltaire ne mette pas son épée au service des capucins. Du reste voilà tout danger de guerre éloigné. On prétend même que l'Angleterre et la France ont insisté auprès de M. de Beust pour qu'il cessât de terrifier l'Europe par ses circulaires en l'honneur de la paix.

Les catholiques, fortement vexés de l'ajournement du voyage de l'impératrice, aujourd'hui qui sera sans doute définitif, se rattrapent comme ils peuvent. Aucuns disent même qu'ils s'en rattrapent sur les statues de M. Carpeaux, désormais grêlées comme le plus grand saint du parti clérical. Toujours est-il que leurs violences sont sans mesure. Toutes ne sont point également drôles et heureuses. Il s'est rencontré par exemple un brave homme qui, tonnant dans *l'Univers* contre l'Université, a commis un bien singulier lapsus. Il y a dans l'épilogue de *Françoise de Rimini*, dans *l'Enfer* de Dante, un vers ainsi écrit :

Galeotto fu il libro e chi lo scrisse...

Cela veut dire : « Ce livre et celui qui l'écrivit fut pour nous un Galeotto. » Galeotto étant l'entrepreneur de Lancelot dans les romans de chevalerie, il faut en conclure que l'auteur a voulu exprimer cette idée que *Françoise fut*

entraînée à l'amour par la lecture du livre qu'elle parcourait avec son amant. Ce détail a été supprimé dans l'édition de morceaux choisis, et l'on a bien fait. Là-dessus l'écrivain de *l'Univers* jette feu et flammes, accuse l'Université de mauvaise foi et lui reproche d'avoir enlevé le vers qui, selon lui, donne la moralité de l'épilogue et signifierait : « Aux galères le livre et celui qui l'écrivit! » La manie de mettre aux galères livres et écrivains a entraîné le pieux homme dans un joli contresens. Et depuis le fameux *Summa diligentia* traduit par « Sur l'impériale », on n'avait pas mieux inventé en fait d'ignorance prétentieuse.

Un de nos confrères M. Feyrneuf, s'amuse à relever ce qu'il appelle les gaietés du sabre et de la baïonnette, c'est-à-dire les abus des port d'armes privilégiés des soldats. Je me donnerais volontiers pour tâche de faire un relevé du même genre ayant trait aux arrestations arbitraires. *Le Siècle* nous en dénonce un joli cas.

Un prêtre est mêlé à l'affaire. Sur sa dénonciation un homme fort inoffensif est arrêté comme fou. On le promène de brigade en brigade. (S'il était fou, quel traitement inhumain! et s'il ne l'était pas, n'y avait-il pas de quoi le rendre tel?) Enfin, on le relâche, après avoir compromis ses ressources et dérangé sa vie. Et si ce pauvre vieillard se plaint, un employé lui répond : « Adressez-vous au conseil d'Etat! » L'ironie est un peu grosse, monsieur l'employé, et peut-être n'est-ce pas bien l'heure de rire si fort pour ceux qui ont vu de l'arbitraire administratif et ont abusé depuis vingt ans.

HENRI FOUQUIER.

